

Christopher Viehbacher

Après six années passées à la tête de Sanofi, Christopher Viehbacher a été débarqué par son conseil d'administration, qui s'est prononcé à l'unanimité en faveur de son départ. Le directeur général du groupe pharmaceutique, désapprouvé pour son management jugé « trop personnel » et pour sa tendance à communiquer des informations vers l'extérieur avant même d'en informer son conseil d'administration, sera temporairement remplacé par Serge Weinberg, président du conseil d'administration de Sanofi depuis 2010. Ce dernier reprochait également à Christopher Viehbacher ses velléités de toute puissance. Selon des sources internes, en effet, le directeur général souhaitait vivement récupérer le fauteuil de président du conseil d'administration. Enfin, le déménagement de Christopher Viehbacher aux Etats-Unis au printemps dernier, bien qu'approuvé par le conseil d'administration, n'avait, semble-t-il, pas été apprécié en interne.

Marc Pisicchio



Ce Grenoblois de 41 ans, diplômé de sciences économiques et de sciences politiques, a été nommé directeur du groupe Est Lyonnais à la Banque Rhône-Alpes. Après avoir intégré le Groupe Crédit du Nord en 1998, où il a passé neuf années sur le marché de l'entreprise, il avait récupéré la direction du groupe d'agences « Paris Rive Gauche » en 2010. Marc Pisicchio succède à Jean-Michel Chenin, qui évolue au sein du groupe. Il prend la tête d'un groupe composé de douze agences (63 collaborateurs et 23 000 clients), dont un centre d'affaires dédié au marché de l'entreprise.

HENRI DE ROHAN-CHABOT MOBILISE AUTOUR DU RÉPIT



Deux ans après la création de la Fondation France Répit, son délégué général vient de clôturer les 1^{res} rencontres franco-phones sur le répit. Une mobilisation à relier avec la future maison du répit de Lyon, projet phare de la fondation.

S'il est difficile de donner une définition définitive du répit, on peut néanmoins retenir « qu'il s'agit de l'accompagnement intégral (médical, psychologique, social) des personnes atteintes de maladies graves ». En France, quatre millions de personnes aident un proche malade à domicile. Si 60 % d'entre elles sont salariées, 1,6 million y consacrent plus de 50 heures par semaine. « Ce qui signifie clairement que ces personnes ne peuvent plus travailler. On arrive à des situations de paupérisation humainement inacceptables », souligne Henri de Rohan-Chabot, délégué général de la Fondation France Répit, qu'il a cofondée il y a deux ans avec le Docteur Matthias Schell, oncologue et pédiatre au Centre Léon Bérard de Lyon, l'association Le petit monde et des familles. Les deux hommes se rencontrent

il y a quatre ans. « Ma fille Jeanne était suivie dans le centre. Même si je n'ai pas directement été confronté à la question du répit, sauf dans les derniers mois, le Docteur Schell m'a éclairé sur la situation d'épuisement psychologique et physique des aidants naturels qui se multiplient. Et comme je voulais faire quelque chose pour le remercier, nous nous sommes lancés », explique-t-il.

Placée sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon, la Fondation France Répit porte un projet innovant : la construction d'une maison du répit à Lyon. Si ce type d'établissements est assez développé en Europe (une dizaine en Allemagne à titre d'exemple), « la France n'a pas encore complètement intégré ce concept dans son système de santé, poursuit Henri de Rohan-Chabot. Dans l'état actuel des choses, les aidés retournent à l'hôpital si leurs aidants ne peuvent, même temporairement, s'occuper d'eux ». Et de rappeler le coût d'une hospitalisation : « 3 000 € à l'hôpital contre 300 €, en moyenne, par jour, dans une maison du répit comme la nôtre ».

Située sur un terrain de 5 ha offert par la Fondation Renaud à Saint-Genis-Les-Ollières, cette maison intergéné-

rationnelle permettra d'accueillir les personnes malades ou invalides, ou leurs aidants, toutes pathologies confondues. Dotée d'une vingtaine de places, la maison (convention en cours de validation définitive avec l'Agence Régionale de Santé pour une ouverture en 2016) est financée par la Fondation (investissement de 4,6 M€) avec l'aide de partenaires et des collectivités locales. Elle vise, à l'horizon 2019, l'implantation d'une dizaine de maisons à l'image de celle de Lyon sur tout le territoire.

UN FUTUR DROIT AU RÉPIT ?

En marge de ce projet, et pour dresser un état des lieux de la situation, le fondateur et président-directeur général d'Esprit Public pendant 18 ans, une agence de communication passée depuis dans le giron de GL events, a clôturé avec succès les 1^{res} premières rencontres franco-phones sur le répit. Lors de deux jours de réflexions, 350 participants ont partagé expériences et projets autour de la thématique. Une façon de se mobiliser sur un futur droit au répit, adopté par l'Assemblée Nationale mais encore actuellement en débat au Sénat.

■ Stéphanie Borg